



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E207868

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2026

ÉDITÉ LE

11/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/08/2024

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 29/08/2024  
100

Raison sociale : MERVEILLE ECO

40 RUE DES ANGES  
59200 TOURCOING

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Lille

Téléphone : 07 86 62 99 17

Fax :

Portable : 07 86 62 99 17

Siret : 932 399 173 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.merveille-eco.fr

E-mail : merveille.eco@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159252659 M - MCE - 001

Responsabilité légale :

MERVEILLE SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159252659 M - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/12/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/12/2025
o Ventilation mécanique	03/12/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2025
o Fenêtres de toit	03/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	03/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2025
o Isolation des combles perdus	03/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/12/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.